

SOMMAIRE

I. L'ambition de la CPTS NA	p 2
II. La Création de la CPTS NA	p 3
III. Le soutien de la CPAM et de l'ARS	p 3
IV. Les bénéfices attendus	p 4
V. Les exemples d'actions envisagées au regard des missions définies	p 5
VI. Le territoire d'intervention de la CPTS-NA	p 6



I. L'ambition de la CPTS NA

La CPTS-NA est une **réponse collective des professionnels** de la santé aux **enjeux de santé** et d'accès aux soins du territoire Nord Aveyron.

Ce projet ne vise pas à seulement à améliorer la réponse de la patientèle de chaque acteur mais aussi à organiser la réponse à un besoin en santé **à l'échelle du territoire**.

C'est une approche de responsabilité populationnelle au sens où les acteurs acceptent de s'engager dans une réponse, qui peut impliquer pour eux de prendre part à des actions ou d'accueillir des patients, sortant de leur exercice et de leur patientèle habituels.

Au travers de la signature de l'accord conventionnel interprofessionnel, établi sur la base d'un **diagnostic des besoins sur le territoire Nord Aveyron**, la CPTS-NA affiche son engagement à conduire des actions visant à améliorer collectivement les réponses aux problématiques suivantes (appelées « missions ») :

- Favoriser l'accès aux soins
- Organiser les parcours pluri professionnels autour des patients
- Développer les actions de prévention
- Développer la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

Principales **problématiques identifiées** par les acteurs de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Nord Aveyron (CPTS NA) lors de l'élaboration du diagnostic



Délais accès aux médecins spécialistes



Transports des patients



Eloignement des services d'urgences



Placement des personnes âgées dépendantes en cas de défaillance de l'aidant



Réponse aux demandes de **soins non programmés**



Organisation de certains parcours de santé

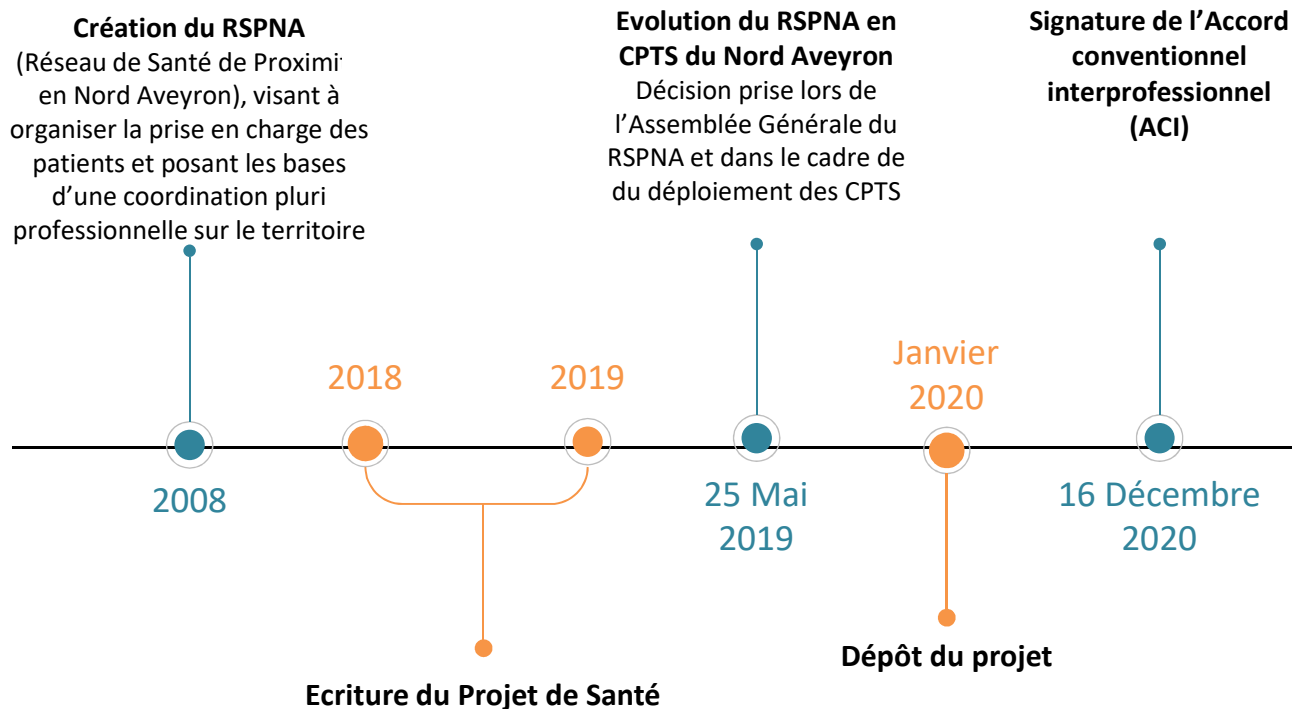


Partage des informations entre tous les acteurs



Coordination en entrée et en sortie de l'hôpital

II. La création de la CPTS NA



III. Le soutien de la CPAM de l'Aveyron & de l'ARS Occitanie

La CPAM de l'Aveyron et l'ARS Occitanie apportent leur expertise dans la conduite du projet à toutes les étapes :

EN AMONT DU PROJET

Diagnostic en santé du territoire

(besoins de santé, répartition des PS, consommation de soins)

Aide à la constitution et accompagnement des porteurs du projet

(statut juridique, fédération des acteurs, appui méthodologique...)

DURANT TOUTE LA VIE DU PROJET

Appui aux équipements

(conseiller informatique, déploiement du DMP, messagerie sécurisée de santé...)

Suivi des objectifs et octroi des financements nécessaires

Octroi des financements liés au fonctionnement

Octroi des financements liés à l'atteinte des objectifs définis dans l'accord conventionnel interprofessionnel

Adaptation des aides aux problématiques rencontrées

Parce que les besoins du territoire peuvent évoluer et que le diagnostic s'enrichit au travers des actions conduites, les engagements peuvent être révisés

IV. Les bénéfices attendus de la CPTS NA



Les acteurs de la CPTS NA

- Amélioration des conditions d'exercice
- Amélioration des pratiques professionnelles
- Amélioration de l'échange d'informations entre acteurs de premier et second recours
- Développement d'outils communs de communication
- Installation de nouveaux professionnels sur le territoire
- Représentativité au niveau local, départemental et régional



La population du Nord de l'Aveyron

- Accès à des soins de proximité facilité sur tout le territoire
- Amélioration du parcours de la personne âgée fragile
- Amélioration du parcours des patients atteints de cancers
- Patients « acteurs de leur santé » grâce à la promotion de santé
- Accès à tous les professionnels nécessaires au parcours de soin



Le territoire du Nord de l'Aveyron

- Lutte contre les déserts médicaux
- Renforcement de la qualité des soins en ville et de la fluidité du lien ville/hôpital
- Amélioration de l'attractivité et de la dynamique du territoire
- Participation à une meilleure qualité de vie des patients et des professionnels de santé
- Re-création du lien et rupture de l'isolement ressenti par certains professionnels

V. Les exemples d'actions envisagées au regard des missions définies

Missions

Exemple d'actions

Favoriser l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant

Attention particulière aux patients sans médecin traitant (en lien avec la CPAM) et conception de réponses adaptées, en commençant par les publics les plus fragiles

Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville

Dispositif d'orientation des demandes, recherche de réponses aux carences identifiées sur le territoire

Organiser les parcours pluri professionnels autour des patients

Eviter les ruptures de parcours par une gestion coordonnée entre tous les professionnels de santé intervenant autour d'un même patient

Avec une attention particulière pour les patients en situations complexes, en risque de fragilité, en situation de handicap, ou pour faciliter le maintien à domicile de personnes âgées.

Développer les actions de prévention

Mettre en place des actions de prévention adaptées au territoire

Vaccination, prévention des addictions, risques iatrogènes...

Participer à un réseau de surveillance ou de vigilance labellisé par l'Agence Régionale de Santé

Réseau Sentinelles, dépistages...

Développer la qualité et la pertinence des soins

Mettre en place des groupes d'analyse des pratiques pluri professionnelles, permettant d'identifier des pistes d'amélioration et d'harmonisation des pratiques dans une dimension pluri professionnelle.

Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

Promouvoir l'attractivité du territoire & favoriser l'installation des professionnels

Accueil de stagiaires, accompagnement des jeunes professionnels dans leur installation...

VI. Le territoire d'intervention de la CPTS-NA

34 communes du territoire sont concernées

**21 communes de la
Communauté de
Communes Aubrac
Carladez et Viadène**

Argences en Aubrac,
Brommat, Campouriez,
Cantoin, Cassuéjols,
Condom d'Aubrac,
Curières, Florentin-la-Capelle,
Huparlac, Lacroix-
Barrez, Laguiole, Montézic,
Montpeyroux, Murde-
Barrez, Murols, Saint-Amans
des Côts, Saint-
Chély d'Aubrac, Saint-
Symphorien de Thénières,
Soulages-Bonneval, Taussac
et Théronnels

**11 des 21 communes de
la Communauté de
Communes Comtal Lot et
Truyère**

Campuac, Le
Cayrol, Coubisou, Entraygues-
sur-Truyère,
Espalion, Estaing, Le Fel, Le
Nayrac, Saint-Côme
d'Olt, Saint-Hippolyte et
Sébrazac

**2 des 17 communes de la
Communauté de
Communes des Causses à
l'Aubrac**

Castelnaude-
Mandailles et Prades
d'Aubrac

**5 Maisons de Santé
Pluriprofessionnelle**

Laguiole, Saint-Amans
des Côts, Sainte-
Geneviève sur Argence,
Mur-de-Barrez et
Espalion

**1 Maisons de Santé
Pluriprofessionnelle**

en projet à Saint-Côme
d'Olt

**Etablissement et
services médico-
sociaux**

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord
Aveyron s'appuiera sur un **maillage coordonné**

**2 Pôles de Santé
Pluriprofessionnels**

Saint-Chély d'Aubrac et
Entraygues, Estaing,
Campuac

**Professionnels de
santé installés en
cabinet libéral**

Offre hospitalière